

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 28 AVRIL 2023

Présents : Monsieur Laurent Deville, Président

Mesdames Simone Beissel (sauf pour le point 4), Claudie Reyland, Joëlle Feller, Messieurs Pollo Bodem, André Weidenhaupt, Marc Vanolst (sauf pour les points 10, 11^e, 11f, 11g, 11h, 11i), Tom Jungen (sauf pour le point 1), Fernand Wies, Romain Mertzig, Denis Bronzetti, Raymond Shinn, Tom Rausch, Maurice Bauer (sauf pour les points 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11a, 11b), membres, Gilles Didier (voix consultative).

Excusés : Madame Claire Angelsberg (remplacé par M. Tom Rausch), Messieurs, Gusty Graas (remplacé par M. Bronzetti), François Benoy (remplacé par Mme Reyland), Joseph Schoellen, Yves Marchi, Charles Pauly (remplacé par M. Shinn).

Séance publique

1. Approbation définitive du bilan et du compte de profits et pertes 2021

Le Comité approuve la prise de position du Bureau au sujet du rapport de vérification du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2021 établi par la Direction du Contrôle de la Comptabilité Communale au ministère de l'Intérieur et arrête provisoirement le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 2021.

2. Comptabilité : Inventaire sortant au 31 décembre 2021

Suite au rapport de vérification du bilan 2021 par le contrôle financier du Ministère de l'Intérieur stipulant : « il a été constaté que plusieurs sorties d'inventaire avaient été effectuées en l'absence d'une délibération du comité pourtant requise. Il s'agit notamment de sortie d'inventaire concernant des véhicules, des appareils du laboratoire et des licences informatiques. » le comité a approuvé l'inventaire sortant au 31 décembre 2022.

3. Approbation des déclarations de recettes 2022

Le Comité approuve les déclarations de recettes de l'exercice 2022 pour les articles budgétaires :

2/639/706980/99001 - Services d'ingénieur (SIG membres)	68.977,60€
2/639/744400/99001 – Subventions destinées à promouvoir l'emploi	71.420,61€
2/639/748310/99001 - Remboursement par le fonds pour dépenses communales (congé politique, jeunesse etc.) :	5.421,63€
2/639/763000/99001 – Vente de l'immobilisé :	18.000,00€
2/639/768000/99001 - Autres produits exceptionnels divers :	10.034,55€
2/639/768000/99002 – Autres produits exceptionnels animateur de captage	110.468,55€
Total (€) :	284.322,94€

4. Réajustement des montants unitaires de la participation aux charges 2022

Le Comité réajuste les montants unitaires (hors TVA) de la participation aux charges du SEBES pour l'année 2022 ceci conformément aux dispositions de l'article 8, alinéa 5 des statuts du SEBES.

5. Communication du plan pluriannuel de financement

Le Comité prend note du plan pluriannuel de financement du SEBES mis à jour en date du 15 février 2023.

6. Modification des statuts du SEBES-présentation et adoption

Le Comité reporte ce point en prenant note des modifications envisagées.

7. Projet de construction de la nouvelle station de traitement du SEBES avec conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction – Suivi

Le Comité prend note du suivi des travaux de la nouvelle station de traitement du SEBES avec conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction.

8. Divers

Le Comité prend note des informations obtenues relatives à l'inauguration, en présence de SAR le Grand-Duc, qui aura lieu le 16 juin 2023 suivie d'une porte ouverte pour le grand public le 8 et 9 juillet 2023.

9. Affaires du personnel : transformation de poste

Le comité a procédé à une transformation de poste.

Séance à huis clos :

Personnel : demande de départ en retraite d'un fonctionnaire

Le Comité accorde démission honorable d'un fonctionnaire communal au laboratoire avec effet au 1^{er} septembre 2023 pour son départ en retraite.

Personnel : Engagement d'un employé communal A1 comme responsable des finances

Le Comité nomme aucune personne comme responsable finances.

Personnel : Engagement d'un fonctionnaire communal A2 au service électrique au 1^{er} août 2023

Le comité nomme une personne comme fonctionnaire communal au service électrique avec classement au groupe traitement A2, sous-groupe scientifique et technique avec effet au 1^{er} août 2023.

Personnel : Engagement d'un fonctionnaire communal A2 au service informatique rétroactivement au 1^{er} octobre 2022

Le comité nomme une personne comme fonctionnaire communal au service informatique avec classement au groupe traitement A2, sous-groupe scientifique et technique avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2022.

Personnel : réduction de la période d'initiation d'employés communaux

Le Comité approuve la réduction de la période d'initiation de 3 employés communaux.

Personnel : promotion au grade supérieur

Le Comité approuve une promotion au grade supérieur à un fonctionnaire communal.

Personnel : autorisation d'ester en justice

Le Comité donne l'autorisation d'ester en justice au bureau du SEBES dans une affaire de personnel.
